

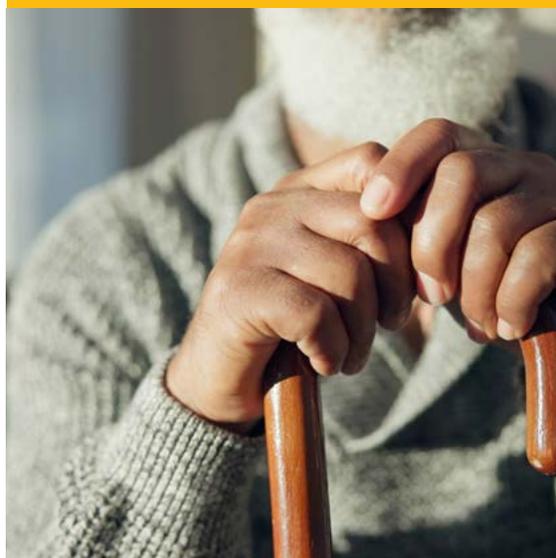
LES NOUVELLES

www.ville-bourges.fr

DE BOURGES

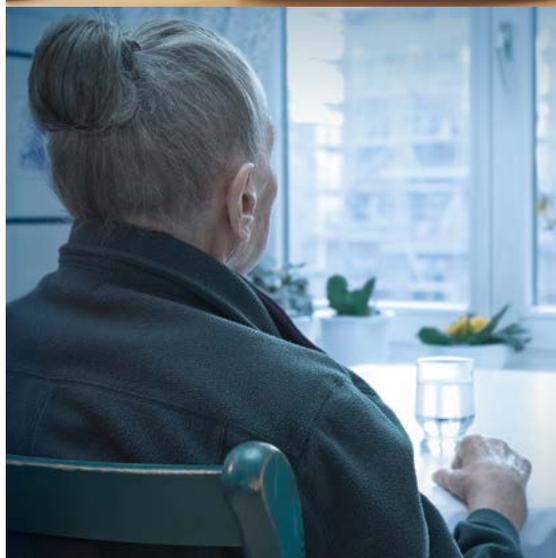
MARS 2024

N° 299



**PROTÉGEONS
NOS SENIORS**

pages 14/15



SOMMAIRE

4/5 VIE DES QUARTIERS
Elections européennes • Barrage du Val d'Auron

6 EVÉNEMENTS
"La nuit polar" • Journée apprentissage « mod'emploi »
Salon « Sortir en Berry »

7 CULTURE
Programmation Printemps de Bourges • Rencontres Chauves souris

8/9 DOSSIER
La ville répare les infrastructures sportives

10 CITOYENNETÉ
Les projets des ruches

11 EGALITÉ FEMMES/HOMMES
Journée internationale des droits des femmes • Exposition corps et sport maison des musées

12/13 BOURGES CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE
C'est quoi une Capitale européenne de la Culture ? • Invitation réunion publique du 16 mars 2024

14/15 ACTION SOCIALE
Campagne « protégeons nos séniors » • Animations du service seniors

16/17 ASSOCIATIONS À LA UNE
Encadré : parlons bénévolat !

18 ENVIRONNEMENT
3 caniparcs berruyers

19 TRIBUNES

20 PORTRAIT
Rémi Fauquembergue



Ça s'est passé
à Bourges

Inauguration rue Louis de Raynal /
Réunions de quartiers / réunion publique
travaux / Open de Jujitsu au Prado /
salon Become / Debouts de la culture



LES NOUVELLES DE BOURGES • MARS 2024 • N° 299

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Isabelle Coudrat / Martine Dubois / Maryline Prévost • Photos : Ville de Bourges / Benesté / Lydia Descloux / Dan Apache / Lucie Merveille / DPPI • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 40 250 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges



PROTÉGEONS NOS AÎNÉS

Bourges est une ville accueillante.

Bourges est une ville à l'écoute des habitants.

Nous devons avoir une attention toute particulière pour nos aînés.

Nous devons favoriser le bien vieillir à domicile.

C'est pourquoi la Ville de Bourges à travers son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) lance une grande campagne pour lutter contre l'isolement des séniors.

Cette campagne s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 de la longévité que nous avons mis en place au cours de ce mandat municipal.

Aujourd'hui, le registre des personnes isolées à leur domicile à Bourges est notoirement insuffisant au regard du nombre de personnes de plus de 75 ans vivant seules à leur domicile sur notre territoire.

L'engagement ambitieux que nous nous sommes fixés au titre de l'agenda 21 de la longévité est d'atteindre 2000 inscrits sur ce registre.

Nous nous appuyons pour cette campagne volontariste sur des associations déjà engagées sur notre territoire au service des séniors : « Unis cité », « Les petits frères des pauvres » et le « Service civique séniors » (SC2S). Je les remercie pour leur engagement et pour leur action quotidienne.

Avec ce dispositif pro-actif, un accompagnement individuel est mis en place pour toutes les personnes inscrites sur le registre.

Des appels et des visites de courtoisie à domicile pendant toute l'année viendront compléter notamment l'appel de prévention du maire lors du déclenchement du plan canicule et tous les services existants au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

Si vous êtes en situation d'isolement, je vous invite à vous inscrire sur ce registre. C'est essentiel.

Si vous connaissez un.e voisin.e, un grand parent isolé... je vous invite à lui parler de ce nouveau dispositif déployé dans la ville de Bourges et à l'inciter à s'inscrire sur le registre et/ou à l'aider si besoin à s'inscrire.

Nous devons toutes et tous, être attentifs et à l'écoute de nos aînés.

Y Galut
Yann Galut
Maire de Bourges

Les modalités pour s'inscrire sur LES LISTES ÉLECTORALES



PRINCIPE

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral). Elle relève, à l'exception de certains cas, d'une démarche volontaire.

QUI PEUT ÊTRE ÉLECTEUR ?

Deux conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

> Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française (cf. « L'inscription sur les listes électorales complémentaires » pour les ressortissants d'un pays de l'Union européenne autre que la France)),
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.
- jouir de ses droits civils et politiques.

> **Avoir une attache avec la commune** au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

LE DOMICILE

La preuve de l'attache avec la commune au titre du domicile principal peut être établie par l'un des moyens suivants (justificatif le plus récent possible) :

- > **adresse portée sur la carte nationale d'identité** ou le passeport en cours de validité ;
- > **adresse portée sur un avis d'imposition**, un bulletin de paie, un titre de propriété ;
- > **adresse portée sur une facture** d'eau, d'électricité, de gaz.

Les électeurs peuvent s'inscrire à la mairie dès leur arrivée dans une commune.

Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).

LA QUALITÉ DE CONTRIBUABLE

Sont concernées les personnes qui peuvent justifier qu'elles sont assujetties aux impôts locaux de la commune depuis au moins la deuxième année consécutive : taxes foncières, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises.

LA QUALITÉ DE GÉRANT OU D'ASSOCIÉ MAJORITAIRE OU UNIQUE

Possède cette qualité toute personne qui a, pour au moins la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle des contributions directes de la communes (payant ses impôts locaux dans la commune).

OÙ S'INSCRIRE ?

- > **Soit à la mairie de son domicile ;**
- > **Soit à la mairie de sa résidence** à condition d'y résider de manière effective et

continue depuis au moins 6 mois ;

> **Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence** obligatoire en tant que fonctionnaire public ;

> **Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti aux impôts** locaux depuis au moins 2 ans ;

> **Soit à la mairie de la commune où l'on a la qualité de gérant** ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- > **Par internet, en utilisant le site service-public.fr;**
- > **Personnellement en se rendant en mairie** avec les pièces exigées ;
- > **Par un tiers dûment mandaté** en mairie avec les pièces exigées ;
- > **Par courrier**, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

DOCUMENTS À FOURNIR

Formulaire d'inscription Cerfa n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne

Pièce d'identité : Seule la carte nationalité d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

A défaut, vous devez fournir :

- une pièce justifiant de votre identité (par exemple : carte vitale, permis de conduire).
- Une pièce justifiant de votre nationalité (par exemple : acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité).

Justificatif d'attache avec la commune Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- S'il s'agit du domicile de vos parents : un document attestant du lien de filiation + un justificatif de domicile du parent ;
- Si vous êtes seulement contribuable dans la commune : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis au moins 2 ans ;
- Si vous êtes gérant ou associé unique ou majorité d'une société figurant au rôle des contributions directes de la commune : une décision de nomination retranscrite au registre des décisions d'assemblée générale ou les statuts de la société ou une attestation délivrée par la société dont vous détenez des parts + dans tous les cas, une attestation sur l'honneur de la continuité de cette qualité.

QUAND S'INSCRIRE ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

En 2024, la date limite d'inscription sur les listes électorales afin de participer à ce scrutin est fixée au mercredi 1er mai 2024 pour les inscriptions en ligne et au vendredi 3 mai 2024 pour les inscriptions en mairie.

Un gros chantier sur le BARRAGE DU VAL D'AURON



Initialement prévus pour la remise en peinture des deux clapets, les travaux sur le barrage du Val d'Auron sont partis pour durer plus longtemps. Avec le remplacement des deux clapets et l'intervention sur un vérin manoeuvrant l'un des clapets le coût de ce chantier est estimé à 768 840 euros (une partie des dépenses sera couverte à hauteur de 327 768 euro TTC par la Dotation de soutien à l'investissement local – DSIL).

CONCERTATION PRÉALABLE pour les carrefours des portes de Nevers et de Saint-Germain-du-Puy



<https://mTECT.fr/439>

L'État mène des études visant à déterminer s'il serait opportun de déniveler les carrefours reliant la rocade Est à la Porte de Nevers d'une part, et à la Porte de Saint-Germain-du-Puy d'autre part. **Du 11 mars au 19 avril 2024, l'État engage une concertation publique locale dont les objectifs sont de :**

- **communiquer au public les principales caractéristiques et orientations** issues des études d'opportunité ;
- **vérifier l'adéquation du projet** aux besoins des usagers ;
- **recueillir les observations et propositions du public** en vue de faire émerger la meilleure option issue des études d'opportunité et en particulier déterminer si le projet est opportun pour répondre aux enjeux de mobilité sur les deux carrefours, sur un seul ou sur aucun.

Vos avis sont essentiels pour contribuer à sa réussite, et répondre aux enjeux de mobilités. Nous vous invitons à consulter les documents mis à votre disposition et à partager vos points de vue.

Vous trouverez l'ensemble des éléments d'information relatifs à cette concertation à tout moment en ligne : <https://mTECT.fr/439>



MARCHÉ

Le marché du val d'Auron a lieu tous les mardis matin.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

JEUDI 14 MARS : secteur Aéroport

Avenue des Frères Voisin - Rue Guilbeau - Rue Latham - Rue Nungesser et Coli - Rue le Brix - Rue des Goulevents - Rond Jean Mermoz - Square Maryse Bastié - Rond-Point Guynemer - Rue des Castors

JEUDI 21 MARS : secteur Avenue de Dun - Carnot -

Maréchal Foch - Avenue de Dun - Rue du Cardinal Dupont - Avenue Carnot - Place de la Pyrotechnie - Boulevard Maréchal Foch - Rue Jean Bart

La collecte débute à 5 heures du matin dans les secteurs. Les dépôts peuvent être effectués la veille à partir de 18 heures.

TRAVAUX

AÉROPORT/VAUVERT/PIERRELAY/PISSEVIEILLE

Extension du chauffage urbain

Modernisation éclairage public rue Marguerite Audoux

ASNIÈRES

Rue Ferrée : requalification voirie

Stade Jacques Rimbault : réfection des marches extérieures

CENTRE-VILLE

Muséum : mise aux normes rampe PMR : réfection étanchéité partie toiture

Patinoire : changement du revêtement de sol autour de l'aire de patinage

Place Cujas : requalification

Chemin de la Prairie : requalification (maître d'ouvrage Bourges Plus)

Télégestion des bornes escamotables

Modernisation des lanternes de style avec éclairage patrimonial

CHANCELLERIE/GIBJONS/MOULON

Maternelle Pressavois : amélioration bâtiment scolaire

Groupe scolaire des Gibjons : réfection de la toiture

Locaux associatifs Merlattes : sécurisation locaux

Gymnase Yves du Manoir : réfection de l'éclairage des 2 aires de jeux (passage en LED)

CHARLET/LAHITOLLE/PIGNOUX/SEMBAT

Place Pierre Hervier : requalification (maître d'ouvrage Bourges Plus)

Rue Nicolas Leblanc : réaménagement du carrefour avec la rue Charlet et le cours Anatole France

Automatisation de la vanne 2 du barrage des Il pelles

Motorisation des vannes 1 et 2 du barrage du Moulin de la Voiselle

Boulevard Lahitolle : réalisation cheminement piéton

VAL D'AURON/HAMEAU DE GIONNE/MAZIÈRES/PIJOLINS

Boulevard Joffre : requalification (travaux Bourges Plus)

Rue Barbès : requalification

Avenue du Val d'Auron : modernisation de l'éclairage public

Travaux de sécurisation des deux clapets du barrage du Val d'Auron

2020 2024 2026

Bourges se transforme

"NUIT POLAR"

Bourges se met au noir

Le samedi 23 mars, la "Nuit Polar" laissera pour la première fois son empreinte dans les rues de Bourges. La manifestation initiée par les Editions La Bouinotte sera de connivence avec le salon des littératures policières, qui rassemblera, tout au long de la journée, 25 auteurs du genre dans l'espace exposition de la mairie.

Après quatre ans d'interruption, la pandémie comme alibi, le double événement habituellement organisé à Châteauroux, se déplace à Bourges avec mobile apparent. « *L'ambition est désormais d'alterner la programmation des éditions entre les deux villes* » passe volontiers aux aveux le directeur de La Bouinotte, Gilles Boizeau,

Lors de la Nuit Polar, les fins limiers (près de 250 participants sont attendus) mèneront l'enquête grandeur nature par équipe de 5 sur le thème Avaricum Jones, « *une intrigue archéologique et immersive dans les années 30* ». Le suspense reste entier mais Gilles Boizeau lâche quelques indices : le jeu et les frissons seront pris en « flag » « *dans des lieux inédits, surprenants* » et il y aura aussi « *une interaction avec des comédiens et des figurants* ». Deux sessions sont prévues dans les rues Berruyères, à 16 heures et 20 heures.

Rencontre avec les auteurs du roman noir

Tout au long du samedi, dans l'espace exposition de l'Hôtel de Ville, le salon des littératures policières scrutera à la loupe les dernières fictions du genre et réunira 25 plumes du monde du roman noir et du polar « du réel », parmi eux le magistrat Gilbert Thiel, la journaliste Patricia Tourancheau, les romanciers Pierre Pouchairet, Éric Yung... et des auteurs locaux comme Alain Rafesthain, Edouard Brasey, Pierre Belsœur...

Le rendez-vous sera rythmé par trois tables rondes. La première aura pour thème la Justice et les faits divers, la seconde, l'espionnage, et la troisième « secrets de famille et petits meurtres ».

Sur place, il sera également possible de se faire tirer le portrait en mode anthropométrique... pour être au-dessus de tout soupçon !

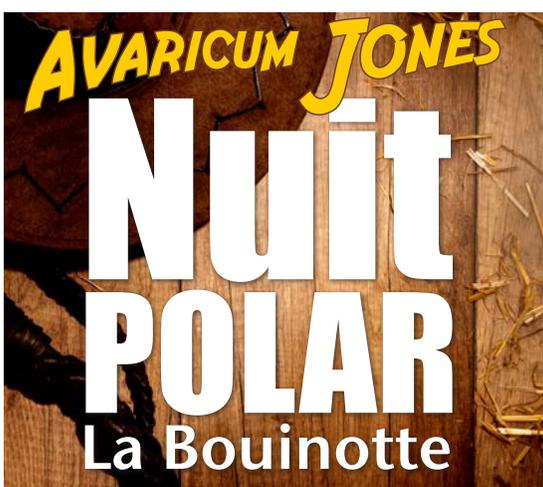
Pratique :

Salon des littératures policières, de 10 heures à 18h30 dans le hall d'exposition de la mairie. Entrée libre.

Tables rondes à 11 heures (Justice et faits divers) ; **à 14h30** (Espionnage) **et à 16h15** (secrets de famille et petits meurtres)

Jeu Nuit polar : sessions à 16 heures et 20 heures.

Renseignements sur le site internet de la Bouinotte.
WWW.LABOUINOTTE.FR



LENERIC, écrivain



Patricia TOURANCHEAU, journaliste

Le salon « SORTIR EN BERRY »

est de retour, les 22 et 23 mars !

Après le succès de la première édition du salon « Sortir en Berry » dédié aux loisirs proposés dans le Cher et l'Indre, la société « Les 1000 Lieux du Berry » a choisi d'investir le Pavillon d'Auron de Bourges pour une nouvelle édition encore plus folle !

Pour cette nouvelle édition, les 2500 m² du Pavillon d'Auron vont permettre toutes les folies ! Une seule consigne pour l'ensemble des exposants : proposer au public une immersion dans le monde foisonnant des loisirs ! **Le salon Sortir en Berry 2024 aura lieu le samedi 23 et le dimanche 24 mars.** Près d'une cinquantaine de stands seront proposés pour découvrir toute la richesse du divertissement dans le Berry !

Entrée gratuite



Une journée pour L'APPRENTISSAGE À BOURGES

La journée apprentissage mod'emploi est de retour pour sa 5^e édition. Orientations, formations, job dating... Venez rencontrer plus de 40 entreprises avec plus de 200 offres d'emploi.

Une journée consacrée à l'apprentissage aura lieu, le mercredi 27 mars, à Bourges. Elle est organisée principalement par l'Institut de formation en alternance (IFA) en partenariat avec des centres de formations d'apprentis du département (CFA), le Crédit Agricole Centre-Loire, mais aussi Pôle emploi et la Mission locale.

Retrouvez des formations du CAP au Bac +5 ainsi qu'une grande diversité de domaines professionnels. Rendez-vous le 27 mars 2024, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au Palais des sports du Prado à Bourges. Au programme de la journée, des professionnels et des enseignants vous attendent pour répondre à toutes vos questions. Les entreprises partenaires viendront recruter leurs futurs apprenants. Munissez-vous de votre CV et d'une lettre de motivation, en plusieurs exemplaires.

L'objectif de cette journée est également d'accompagner les jeunes dans leur installation sur notre territoire. Des ateliers seront donc organisés pour leur donner toutes les clés.

UN PRINTEMPS EN FÊTE !

Le Printemps de Bourges Crédit Mutuel fera son festival du 23 au 28 avril ! Cette 48^e édition est placée sous le signe de la fête avec une programmation particulièrement puissante, haute en couleurs et en diversités musicales, réunissant 120 artistes. Tendances.

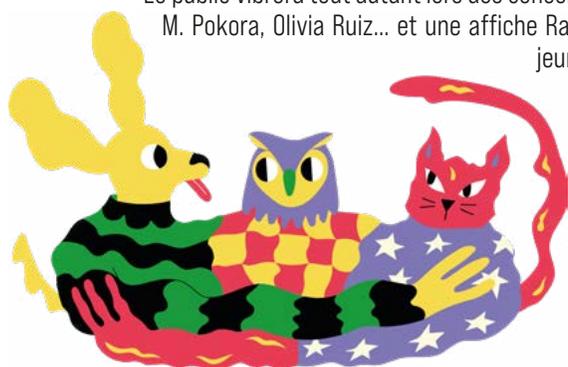


Une nouvelle fois, et cette année plus encore avec l'annonce de la victoire de Bourges Capitale européenne de la Culture 2028, le Printemps Berruyer va fédérer autour de la fête. Cette 48^e édition sera celle de toutes les musiques, de tous les styles, de tous les publics. D'ailleurs, l'ouverture, le mardi soir, donnera d'emblée le ton et l'ambiance « avec un concert et un bal européen, populaire et en accès libre, Place Séraucourt » dévoile Pauline Curel, directrice générale adjointe.

Cinq jours marqués par des moments forts !

Les cinq jours suivants seront rythmés par des moments forts : la série de lectures musicales et poétiques portée par des unions d'artistes au Palais Jacques-Coeur ; deux créations originales dédiées, l'une à Françoise Hardy au Palais d'Auron, l'autre à Kurt Cobain à la MCB ; Cat Power chantant Bob Dylan à la cathédrale ; une soirée Electric Palace au Palais d'Auron...

Le public vibrera tout autant lors des concerts au W où se produiront Mika, Shaka Ponk, Zaho de Sagazan, Matmatah, Hoshi, M. Pokora, Olivia Ruiz... et une affiche Rap exceptionnelle. La liste des émotions musicales n'est pas exhaustive et les jeunes spectateurs ne boudront pas non plus leur plaisir. L'Exclamation 2024 mettra quant à elle l'adolescence à l'honneur.



Bien entendu, le Printemps gardera son ADN, fidèle à ses « découvertes » qui seront en ébullition sur la scène du 22. « Les artistes émergents représentent 70 % de la programmation y compris avec les iNOUÏS » confirme Pauline Curel. Ces derniers (dont les noms seront communiqués ultérieurement) se déchaîneront sur la scène du 22.

Enfin, pour que le plaisir soit total, les décibels résonneront aussi dans la ville !

LES DEMOISELLES DE LA NUIT au grand jour

Les 20^e Rencontres nationales chauves-souris auront lieu du 8 au 10 mars au Muséum d'Histoire Naturelle.

Ce rendez-vous biennal préparé par le muséum Berruyer sous l'égide de la SFEPM (Société Française pour l'étude et la protection des mammifères) réunit les spécialistes et passionnés de chauves-souris de France et de bien plus loin autour de tables rondes, de communications, de projections et d'ateliers dédiés. Cette 20^e édition attend 470 participants « un nombre qui explose » observe Amélie Chrétien, coordinatrice de l'événement accueilli à Bourges depuis 1991.

Pendant trois jours, les chiroptérologues vont dresser le bilan des deux années écoulées, actualiser leurs connaissances, leurs statistiques, échanger sur les actions à mener et tirer quelques sonnettes d'alarme... La noctule, dont les effectifs sont en chute libre en raison de la rénovation thermique du bâti, des éoliennes et de l'abattage des arbres, est à dessein l'ambassadrice de ces Rencontres qui lui consacreront une table ronde.

Et pour le grand public :

- Exposition de photographies « *Les Sirènes de la Nuit* » de Tanguy Stoecklé.
- Projection du film « *La vie d'une colonie de Pipistrelles* » suivie des anecdotes de tournage du réalisateur Frédéric Forget (samedi 9 de 14h à 15h30, entrée gratuite).
- Animation « *Polar, Parlotte et Pipistrelle* » réalisée par Alexandra Collard, autrice de "L'enquête charentaise, un village en pleine déconfiture" qui raconte l'enquête d'une chiroptérologue et de sa voisine professeur de philosophie sur de mystérieux meurtres dans leur petit village. (samedi 9 de 15h45 à 17h15 ; gratuit).



Bourges s'engage DANS SA POLITIQUE SPORTIVE

Entre 2020 et 2023, la ville de Bourges a réalisé d'importants travaux dans ses structures sportives, démontrant ainsi son engagement en faveur de la politique sportive. Ces rénovations visent à offrir des installations modernes et de qualité aux sportifs et aux habitants de la ville. Tour d'horizon des travaux réalisés et des projets à venir...



Entraînement US Berry athlétisme stade Séraucourt



Terrain basket au lac d'Auron



Gazon synthétique du stade Jean Brivot

Les infrastructures sportives jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'activité physique et du bien-être. Grâce à ces investissements, Bourges renforce son attractivité dans le domaine sportif et encourage la pratique sportive chez les jeunes et les adultes. Ces travaux témoignent de l'engagement de la ville envers la santé et le bien être de sa population.

Embellissement, réfection et sécurisation des stades

Concernant **les grands stades (Jean Brivot, Alfred Depège, Jacques Rimbault et Yves du Manoir)**, divers travaux ont été effectués, soit dans un objectif d'embellissement et de réfection, soit pour améliorer et favoriser la pratique sportive, mais également pour sécuriser les sites (escaliers de la tribune d'honneur de Jacques Rimbault...).

Ainsi des travaux de peinture ont été réalisés dans **les vestiaires d'Yves du Manoir**, mais également **de Jacques Rimbault**. Au sein **du stade Alfred Depège**, l'ensemble des vestiaires a bénéficié de plusieurs interventions (peinture, aération, menuiseries, sanitaires...). Les sanitaires femmes ont été complètement rénovés.

Les terrains ont également bénéficié d'une réfection. **Le terrain synthétique de Jean Brivot** a été refait, pour répondre à la réglementation de la pratique et **la pelouse de Jacques Rimbault** a été elle aussi, repensée et intégralement refaite.

Dans le même temps, de multiples travaux ont été réalisés afin d'assurer le bon fonctionnement des installations sportives (fuites de toit, **reprise de bitume à Ladoumègue**, **toiture des courts de tennis couverts de Jean**

Brivot)... et assurer la sécurité des pratiquants et du public.

De nouveaux équipements : pump-track, stations de fitness et workout, terrain de basket

De nouveaux équipements ont été créés tels que **le pump-track**, à partir de l'ancienne **piste de BMX des Bouloises** (Route de la Chapelle), mais également **des stations fitness et workout** (plage du Val d'Auron et Parc Paysager des Gibjoncs), ainsi que le **terrain de basket 3X3** (plage du Val d'Auron), à partir d'un terrain de tennis en libre accès. Ces structures sont en libre accès et ouvertes à tous et toutes.

Optimisation des coûts énergétique au centre nautique

Le changement de la bâche du bassin de 50 mètres du centre nautique, permet le maintien de la température, et un gain énergétique de ce bassin qui fonctionne toute l'année.

Les gymnases Yves du manoir 1 et 2 et le gymnase des Merlattes, font l'objet de **la réfection de l'éclairage** et d'un passage en leds.

La conception de **deux terrains de pétanque supplémentaires au Prado**, à destination de la Pétanque Berruyère, a été menée et réalisée par les services de la ville.

De multiples travaux sont prévus sur l'ensemble des installations sportives afin de permettre aux associations d'évoluer dans les meilleures conditions (éclairage, sécurisation, mise en conformité, changement des agrès...).



Quelques passes lors de l'inauguration de la pelouse du stade Jean Brivot



Travaux vestiaires stade Alfred Depège



3 QUESTIONS À



Renaud Mettre,
maire-adjoint délégué aux sports

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU PROJET « GRANDS STADES » ?

« Suite à deux études réalisées sur l'état des 4 grands complexes sportifs de Bourges que sont le stade Jacques Rimbault, le stade Alfred Depège, le complexe sportif Yves du Manoir et le complexe sportif Jean Brivot, il est apparu que ces espaces, entre autre, étaient dans un état assez dégradé. Un projet de travaux pour ces 4 grands espaces sportif a donc été mis en place.

Ces travaux sont en cours et beaucoup a déjà été fait. La ville a déjà investi 4 770 031 € pour le programme grand stade depuis 2021.

Pour certains ce ne sont pas des travaux très visibles car ils concernent les vestiaires, les douches, les toilettes, les couloirs, des pompes de relevage, des aérations à créer...etc.

Ce sont pourtant des travaux essentiels pour l'accueil de nos sportives et sportifs de tous âges y compris l'ensemble des scolaires qui utilisent ces espaces qui étaient extrêmement vétustes comme les vestiaires sous conciergerie de Yves du Manoir ou l'ensemble des douches et toilettes des salles spécialisées à Yves du Manoir, les vestiaires de Depège pour ne citer qu'eux, c'est également la refonte de toute l'électricité pour l'escrime... Ce travail sur les espaces du sport du quotidien nous paraît important car ce sont les lieux où nos enfants et autres pratiquants sportifs évoluent.

Il y a bien sûr les travaux pour refaire les terrains comme le synthétique de Brivot ou le terrain d'honneur de Jacques Rimbault.

Ce programme se poursuivra jusqu'à la fin du mandat. Je pense que beaucoup aura été fait, et que notamment le stade de centre-ville Alfred Depège sera entièrement refait. »

Y-A-T'IL UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DE LA POLITIQUE SPORTIVE ?

« Nous avons mis en place un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI), ce plan permet de travailler sur ce qu'on appelle « Réparer la ville » et la mise aux normes autant qu'il est possible. Les toitures qui fuient de partout par exemple : base de voile, tennis de Brivot et Robinson, gymnase d'Asnières, gymnase Gonzales et Ladoumègue, les mises aux normes électriques, les homologations qui évoluent régulièrement et avec toutes les difficultés que cela peut occasionner. C'est aussi un plan qui permet de travailler à des investissements comme le Pumptrack des Bouloises, un espace de basket 3x3 du Val d'Auron, une nouvelle buvette aux Bigarellles, la refonte de l'éclairage des gymnases avec le passage en LED notamment à Pailloux pour le Roller club Hockey.

Dans ce PPI, un des grands investissements de la ville a été la bâche du centre nautique Raymond Boisdé pour 418 000 € ou encore toute la climatisation de la patinoire de Bourges Sarah Abitbol pour 231 000 €. »

QUELS SONT LES PROCHAINS PROJETS À COURT ET MOYEN TERME ?

« A court terme et moyen terme nous poursuivons le travail sur la réparation des espaces sportifs. Nous n'arriverons pas à tout refaire car il y a tant à reprendre. Nous travaillerons les urgences absolues en premier, la sécurité des espaces, les homologations...

La poursuite des travaux de toiture avec le gymnase Ladoumègue entre autre.

Il y a le grand projet de cette fin de mandat sur Alfred Depège et la piste d'athlétisme avec la volonté que nous avons d'avoir une piste d'homologation nationale et de passer de 6 couloirs à une piste à 8 couloirs. Le terrain des Grands Beaugards qui sera refait dès 2024, ainsi que des travaux au stade Jean Brivot, l'achat d'une surfaceuse pour la patinoire, outil essentiel à son fonctionnement.

En tant que maire adjoint aux sports j'ai la chance d'avoir un maire, Yann Galut et une municipalité qui investit beaucoup sur les espaces sportifs. Certes cela n'est jamais assez mais nous avons des moyens limités pour des besoins de club qui sont eux illimités ou presque. »

ÇA BOURDONNE D'IDÉES DANS LES RUCHES DE QUARTIER !

Du 15 janvier au 15 février 2024, Alain BOUQUIN, Maire Adjoint à la citoyenneté, les Maires-Adjoints de quartier et le Pôle citoyenneté ont sillonné les 6 quartiers de Bourges pour présenter le nouveau dispositif des « Ruches de quartier ».

L'occasion pour les habitants d'apprendre à connaître ce nouveau dispositif de participation, ouvert à tous les citoyens de plus de 12 ans et d'échanger sur leurs idées/projets. Cette méthode nouvelle va petit à petit trouver sa place dans le paysage berruyer de l'engagement citoyen au profit de sa rue, de son quartier, de sa ville.

Lors des réunions les habitants sont venus seuls ou accompagnés avec des idées d'actions dans un état d'esprit de coopération et de réalisations concrètes. Se sont exprimées de fortes préoccupations environnementales et une volonté forte de créer du lien entre les citoyens.

Compte tenu de la richesse des propositions, certains projets résonnent comme des défis, tant pour la collectivité que pour les habitants eux-mêmes. Voici ce qu'il en ressort !

> **Environnement** : piétonnisation et végétalisation de rues, nettoyage du chemin des Garettes, végétalisation et ateliers de plantation d'arbre, nettoyage du canal du Prado pour le rendre praticable à la randonnée.

> **Propreté/Hygiène** : sensibilisation à la propreté dans l'espace public, habillage des conteneurs.

> **Cohésion sociale** : four à pain partagé, Pédibus (Asnières), boîtes à dons, boîtes aux lettres pour les enfants dans les écoles.

> **Patrimoine / Culture** : projet culturel associé à la programmation « locale » pour BCEC 2028, dictée géante, déambulations poétiques dans les marais, rénovation des plaques dédiées aux Droits de l'Homme (Gibjoncs).

Pour rappel, chaque ruche dispose de 10.000€. Ce budget est destiné à la réalisation des projets.

Après la phase de récolte des idées, il est désormais temps de se consacrer à celle de la constitution des groupes projets.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'un de ces projets, si vous avez des idées pour votre quartier, rien de plus simple. Il vous suffit de vous inscrire via le formulaire sur le site internet de la ville de Bourges : www.ville-bourges.fr ou en scannant le QR Code.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
[citoyennete.democratie-
directe@ville-bourges.fr](mailto:citoyennete.democratie-directe@ville-bourges.fr)

02.48.57.81.05
02.48.57.80.96





JOURNÉE DU 8 MARS

La Ville de Bourges continue de s'engager ! Dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour les Droits des femmes, la Ville de Bourges propose de nombreux rendez-vous, en lien avec ses partenaires locaux. Un programme intergénérationnel, ouvert à toutes et à tous !

« À Bourges, tout au long de l'année, nous menons des actions concrètes pour lutter contre le sexisme, les violences faites aux femmes, sensibiliser aux stéréotypes sexistes, et informer les femmes sur leurs droits, rappelle Magali Bessard, première adjointe, déléguée à la Santé, à l'Égalité Femmes-Hommes. La journée de lutte du 8 mars est l'occasion de dire notre solidarité envers toutes les femmes du monde qui résistent, se battent pour leur liberté et leurs droits. En France, malgré les lois et une prise de conscience plus affûtée des enjeux de l'égalité femmes-hommes, beaucoup reste à faire. Il ne faut pas lâcher ! »

De nombreuses actions

Pour cela, la Ville de Bourges prévoit de nombreuses actions comme la campagne d'affichage dans l'espace public, de portraits de femmes inspirantes sur le thème « **En 2024, Toutes championnes !** » [réalisée par la direction de la Communication de la Ville]. À noter également, le jeudi 7 mars, à 20h15, en partenariat avec le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles du Cher et la Région Centre-Val de Loire, la Ville co-organise un ciné-débat au cinéma de la MCB, autour du film « **Les petits mâles** », avec les places offertes par la ville de Bourges, sans inscription requise. Le réalisateur Laurent Metterie et Camille Froidevaux-Metterie, chercheuse et essayiste féministe, échangeront avec le public à l'issue de la séance. Autre action, la Ville inaugurera, le vendredi 8 mars, à partir de 14h30, le Pump Track dit « des Bouloises » (route de La Chapelle), du nom de l'athlète Colette Besson, et les courts de tennis dits « Robinson » (boulevard de l'Industrie), du nom de la joueuse de tennis, Suzanne Lenglen. À ne pas manquer, jusqu'au jeudi 14 mars, les classes de CM1 des écoles Barbès, Marcel-Sembat et Marcel-Plaisant exposeront, dans le hall de l'Hôtel de Ville, leurs « œuvres » affiches sur les stéréotypes de genre^(*) réalisées avec l'artiste Marion Chevalier de l'École nationale d'art de Bourges, et le réseau Canopé. Enfin, la Ville apporte son soutien à la Compagnie Marteau de Velours (lire portrait Nouvelles de Bourges de février 2024) pour l'organisation de son 1^{er} festival d'effeuillage burlesque (le 8 mars, Théâtre Jacques-Cœur) et confirme son engagement à promouvoir les droits des femmes, avec la programmation du spectacle-concert « **Lila Tamazit Trio chante Colette Magny** » (le 14 mars, Conservatoire de musique, de danse et de théâtre). Autant de rendez-vous à apprécier... preuve que la lutte pour les Droits des femmes reste d'actualité !

(*) - projet conduit dans le cadre de la première année de mise en œuvre du dispositif municipal « Bâtisseurs et bâtisseuses de l'égalité entre les filles et les garçons »

Nouvelle saison À LA MAISON DES MUSÉES

Bourges se met à l'heure olympique ! Du 13 mars au 4 janvier 2025, la Maison des Musées propose l'exposition « **Muses et artistes** » ou quand le sport sort de ses réserves... Un rendez-vous ouvert à tous, complété par une série d'animations variées.

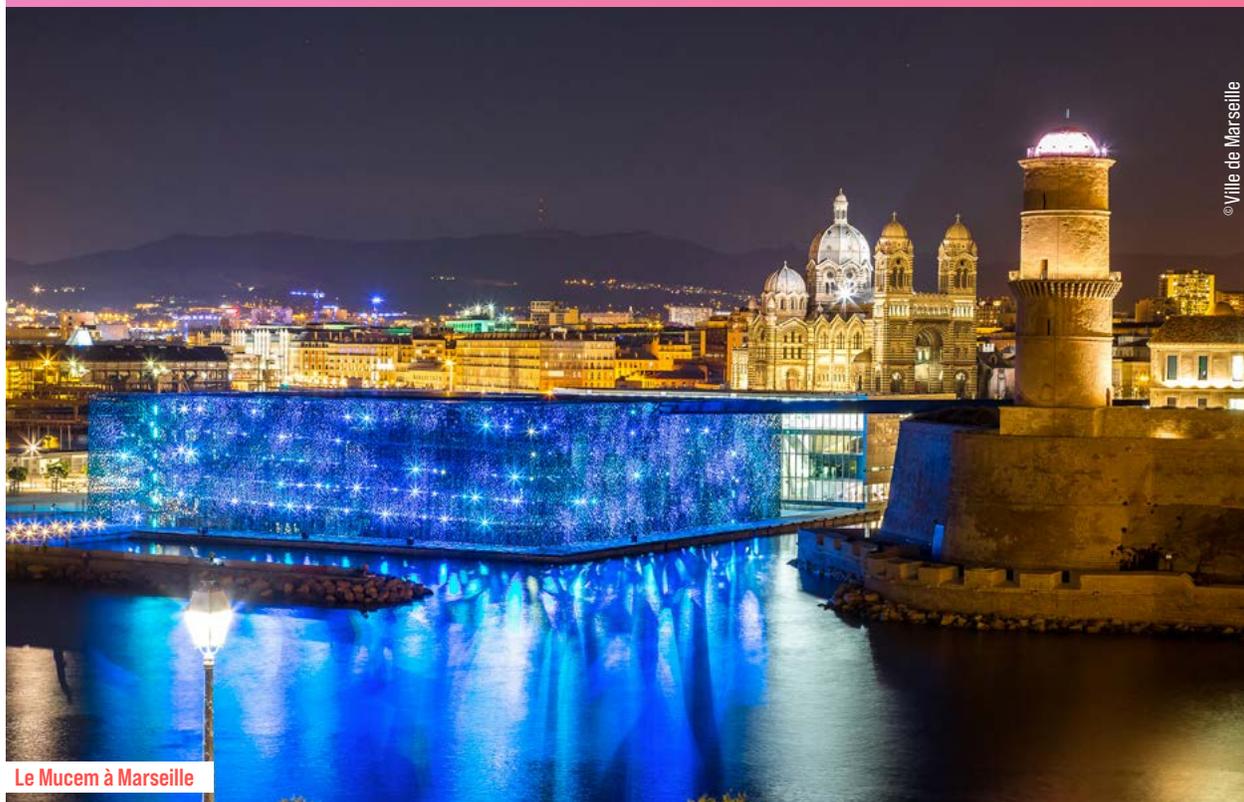
2024, année olympique. Pour célébrer (et s'associer) à l'événement, la direction des Musées et du patrimoine historique propose l'exposition « **Muses et artistes - Le sport sort de ses réserves** ». Cette exploration des collections des musées de la ville invite à « s'immerger » sur les terrains et les salles de sport, de l'Antiquité au début du 20^e siècle et à s'interroger sur la place du sport dans la société : comment les pratiques physiques et sportives ont évolué jusqu'à la moitié du 20^e siècle ? Qui pratiquait ? Cette sélection, subjective et décalée, conçue en collaboration avec les archives municipales et communautaires, les archives départementales et la bibliothèque patrimoniale, présente de nombreux objets et documents en lien avec le monde sportif berruyer. Petite nouveauté, des sportives et sportifs berruyer(e)s choisiront leur œuvre préférée exposée tout au long de l'année, dans la Maison des Musées.

D'autres rendez-vous compléteront cette exposition événementielle. Ainsi, le vendredi 8 mars, de 14h30 à 16h30, à la Maison des Musées, les plus jeunes (à partir de 7 ans) pourront participer à l'atelier « **Il était une fois le sport !** » (5€). Le même jour, à 20h45, au cinéma de la Maison de la Culture, « **Il va y avoir du sport !** », un ciné-spectacle (4€) initié par CICLIC et proposé par la direction des musées et du patrimoine historique, mêlera images d'archives sportives de la région, commentaires en live et musique originale. À ne pas manquer, également, le mardi 28 mai, à 20h, à la Maison des Musées, la conférence « **Le sport, source d'inspiration de l'art moderne et contemporain** », par Florent Allemand et Quentin Richard, conservateurs du patrimoine (entrée libre, dans la limite des places disponibles). Alors, bons matchs, bonnes séances sportives à tous !

Maison des Musées de Bourges, place Étienne-Dolet
(anciennement Musée des Meilleurs Ouvriers de France)
Ouvert du mercredi au samedi, de 14h à 18h et du lundi au samedi,
du 1^{er} juillet au 31 août. Entrée gratuite

BOURGES, CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

Le 13 décembre dernier, Bourges était désignée capitale européenne de la culture 2028. Bourges fait désormais partie du club très fermé des villes capitales européennes de la culture. Explications.



Le Mucem à Marseille



Cérémonie d'ouverture de Bodo 2024

Qu'est ce qu'une Capitale européenne de la Culture ?

Le titre de Capitale européenne de la Culture a été créé en 1985 dans le but de mettre en valeur la diversité et la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens.

Un impact positif pour le développement culturel et économique du territoire

Depuis, en Europe, de grandes métropoles tout comme des plus petites ont reçu le titre de Capitale européenne de la Culture. En France, Paris en 1989, Avignon en 2000, Lille en 2004 et Marseille en 2013 ont été nommées Capitales européennes de la Culture. Toutes ces villes peuvent témoigner de l'impact positif du label sur le développement culturel et économique de leur territoire.

Redorer l'image d'une ville

Gagner le titre n'est donc pas seulement une question de prestige européen car les principaux bénéficiaires sont les habitants du territoire. Cela permet de développer des infrastructures culturelles, d'élargir l'accès à la culture, d'améliorer l'image d'une ville, et de renforcer les industries culturelles. En outre, le titre de Capitale européenne de la Culture a permis aux villes de redorer leur image et de renforcer le sentiment de fierté de leurs habitants.

Trois villes européennes capitales de la culture en 2028

Bourges sera capitale européenne de la culture en 2028 avec deux autres villes européennes : **České Budějovice (République tchèque)** et **Skopje (Macédoine du Nord)**. Chaque année, ce sont deux villes européennes de deux pays différents qui reçoivent le titre et parfois, le concours est élargi à une troisième ville candidate ou associée à l'Union européenne (Skopje en 2028). Depuis quelques années, le jury européen choisit plus régulièrement des petites métropoles, comme Bourges, qui proposent des projets très structurants pour leur territoire tout en faisant de leur taille un atout dans leurs dossiers de candidature.

Plus de 500 manifestations culturelles en 2028 !

Pour Bourges, l'année 2028 sera ainsi foisonnante avec plus de 500 manifestations culturelles en ville et en Région Centre-Val de Loire : grandes expositions, spectacles, concerts, colloques... et plein d'autres événements, mais au-delà, il s'agit de la pérennisation d'un impact sur le territoire et qui s'étendra sur plusieurs années au-delà de 2028.

Pour plus de renseignements, le programme culturel et artistique prévu dans le cadre du label Bourges, Capitale européenne de la Culture 2028 est accessible en ligne sur le site internet bourges2028.org

Bourges

Cher, Centre-Val de Loire
Capitale
européenne
de la Culture

2028

Territoire d'avenir



Cérémonie d'ouverture de Tartu 2024

Une mobilisation des acteurs culturels du territoire

Les acteurs culturels locaux doivent être en première ligne pendant cette année 2028 avec une implication dans tous les projets.



"Debouts de la culture" - Lundi 19 février 2024

PRÉSENTATION PUBLIQUE DE BOURGES 2028

*Programme artistique et
impacts pour le territoire*

• Samedi 16 mars 2023
de 19h à 20h30

Salle Gabriel Monnet
Maison de la Culture de Bourges

Venez découvrir l'aventure collective
d'un territoire, le programme artistique et
culturel de l'année capitale et les impacts
attendus pour le territoire.

PROTÉGEONS NOS AÎNÉS



La Ville de Bourges à travers son CCAS s'engage dans une grande campagne de lutte contre l'isolement des séniors intitulée « Protégeons nos aînés. »

La Loi du 30 juin 2004 confie aux Maires la charge de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile. L'objectif est de mettre en place une liste des personnes susceptibles de nécessiter une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (canicule, inondation, crise sanitaire etc...).

Le registre est destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile, aux plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile et aux adultes handicapées bénéficiaires de l'AAH, de l'ACTP, d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité.

L'inscription sur ce registre se fait sur la base du volontariat et peut être réalisée par la personne concernée ou par son représentant légal ou encore par un tiers (avec accord de la personne concernée).

De nouveaux services dans le cadre de l'Agenda 21 de la Longévité

A Bourges, le nombre de personnes inscrites sur le registre est actuellement insuffisant au regard du nombre de personnes de plus de 75 ans vivant seules à domicile. Mobilisons-nous !

L'engagement ambitieux fixé par l'Agenda 21 de la longévité est d'atteindre 2000 personnes inscrites sur ce registre.

Parce que l'isolement des aînés n'est pas une question de saison, une nouvelle offre de service à la carte est proposée.

Une proposition d'accompagnement individualisé sera proposée pour toutes personnes inscrites sur le registre.

Cet accompagnement individuel est mis en place en partenariat avec Les Petits Frères des Pauvres, Unis Cité et SC2S.

Le CCAS vous propose désormais des appels de courtoisie (nouveau), des visites de courtoisie à domicile (nouveau), un appel du maire délivrant un message de prévention pendant les périodes de fortes canicules et tous les services existants au sein du CCAS

La fiche d'inscription au registre des personnes vulnérables (QR Code ci-après ou Rubrique : A tout âge > Recensement préventif) a été mise à jour afin de prendre en compte les nouvelles propositions du CCAS de la ville de Bourges.

Il est possible d'indiquer sur ce document votre souhait d'accompagnement individualisé. Celui-ci peut prendre la forme d'appels/visites de courtoisie à domicile, de marche lente, d'accompagnement à une activité etc...



www.villedebourges.fr

Les partenaires pour la campagne « PROTEGEONS NOS AINÉS »

UNIS CITÉ est une association proposant notamment des actions en faveur du bien vieillir et de la lutte contre l'isolement des seniors dans le cadre de la mobilisation nationale SC2S. Les jeunes volontaires interviennent au sein des structures pour personnes âgées ainsi qu'au domicile. Ils peuvent offrir des visites de convivialité ou accompagner les personnes vers des activités collectives.

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, dont l'équipe de Bourges a fêté ses 45 ans en 2023, propose un accompagnement au long court auprès de personnes âgées isolées et en situation de précarité. Les bénévoles proposent des visites à domicile mais aussi des activités collectives comme des goûters ou l'organisation de séjours pour les personnes accompagnées.

SERVICE CIVIQUE SOLIDARITÉ SÉNIORS (SC2S) est une association qui porte la mobilisation de volontaires afin de rompre l'isolement des seniors, favoriser le bien vieillir, promouvoir les métiers du grand-âge et développer la solidarité intergénérationnelle. En pratique, l'association met à disposition des volontaires en service civique auprès des structures (EHPAD, Services d'aide à domicile, CCAS etc...) n'ayant pas l'agrément pour en accueillir. Deux volontaires sont notamment mis à disposition au CCAS de Bourges.



MOBILISONS NOUS !

Vous avez connaissance d'un(e) voisin (e), d'un(e) cousine, d'une personne âgée, d'un parent, grand-parent isolé, alors n'hésitez pas à parler du nouveau dispositif déployé dans la ville de Bourges !

Il est nécessaire que toutes et tous se mobilisent pour le repérage des aînés isolés. Si vous connaissez une personne âgée et que vous constatez qu'elle est en situation d'isolement, invitez-la à s'inscrire ou inscrivez-la avec son accord sur le registre.

Pour plus d'information vous pouvez contacter l'accueil seniors du CCAS au 02 48 23 25 33.



3

QUESTIONS À

Nadia NEZZLIOUI

Maire-adjointe chargée
de l'Action sociale

ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOS AÎNÉS

Pourquoi avez-vous lancé la campagne : Protégez nos aînés ?

« Nous appelons la population à venir en aide pour que notre fichier soit plus conséquent. En effet, nous avons remarqué que notre fichier avait à peine 200 inscrits, ce qui est dérisoire au vu du nombre des aînés à Bourges. Notre objectif est d'en avoir au moins 2000. Il est important de rappeler que l'inscription sur notre fichier, bien qu'essentiel pour aider nos aînés, est basée sur le volontariat. Parlez-en autour de vous, voisins, aidants, parents... Et surtout, n'hésitez pas à prendre contact auprès du CCAS. »

L'opération repose sur un partenariat associatif. Pourquoi avoir choisi ces associations ?

« Nous avons contacté Unis cités, les Petits frères des pauvres et SC2S. Ce sont des partenaires locaux essentiels, qui agissent au quotidien pour le bien-être de nos aînés et qui œuvrent contre l'isolement. Grâce à ces associations, la campagne d'information et de sensibilisation sera encore mieux relayée auprès du public ciblé. »

Quels sont les nouveautés de cette campagne ?

« Nous allons proposer des visites ou appels de courtoisies pendant toute l'année. C'est une action importante dans le cadre de l'Agenda 21 de la longévité. Elle complète l'appel de prévention du maire lors du déclenchement du plan canicule. Toutes ces actions n'ont qu'un seul but : rompre l'isolement et vieillir sur nos aînés. »

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LE CCAS DE LA VILLE DE BOURGES destinées aux seniors Berruyers pour le mois de mars

MARDI 5 MARS :
après-midi belote*

MARDI 12 MARS :
découverte de l'escrime artistique
avec les enfants

MERCREDI 13 MARS :
venez donner votre avis pour construire
le prochain programme d'animations

LUNDI 18 MARS :
activité intergénérationnelle avec les enfants
de l'école Turly-Labussière*

MERCREDI 20 MARS :
marche dans la forêt de Fussy*

VENDREDI 22 MARS :
venez supporter l'équipe des Tangos*

JEUDI 28 MARS : sortie vélo

*Possibilité de transport. Tous les renseignements et inscriptions au 02 46 08 11 43.

ASSOCIATIONS à la une

LES AMIS DES MUSÉES

Conférences à 15h, amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle
mercredi 27 mars : "Restaurer le patrimoine peint, exemple des cartonnages égyptiens", par Carole Lambert, conservatrice-restauratrice.

Tarifs : 8€ adhérents, 10€ non-adhérents, gratuité pour étudiants et demandeurs d'emploi.

Sortie le jeudi 28 mars (réservée aux adhérents sur inscription, liste d'attente)

Exposition Rothko à la Fondation Vuitton déjeuner et visite de la Cathédrale Saint-Alexandre-Neovski

BINGO ET BELOTE AVEC L'ARBRE

L'ARBRE organise un concours de belote en individuel le jeudi 14 mars à 14h, salle de Merlattes, rue Henri Moissan à Bourges. Inscription 10€ à partir de 13h. Début des parties à 14h.

SPECTACLE DU GRAND CABARET MARTEAU

"Le Grand Cabaret Marteau" se produira en spectacle le 8 mars au Théâtre Jacques Coeur à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, puis trois stages ouverts à toutes et tous seront proposés le 9 mars au Conservatoire de Bourges.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FRANCE PORTUGAL

L'assemblée générale ordinaire de l'association « France-Portugal » aura lieu le mardi 19 mars 2024 - Maison des Associations (ancien Hôtel-Dieu) - 28 rue Gambon - 18000 Bourges :

Contacts : Association France Portugal - 28 rue Gambon Bourges - 07 63 73 03 60
franceportugal18@outlook.fr

17^E SALON DES ARTISTES AMATEURS

L'association « Justices Pijolins » organise son 17^e salon des artistes amateurs, dimanche 17 mars, de 10h à 18h, au Préau de l'école des Pijolins, rue du 1^{er} régiment d'artillerie à Bourges. Entrée gratuite.

CONCERT DE JAZZ

12^e saison Absolutement Jazz organisée par la Compagnie « After The Crescent ».
6^e concert de la saison : 17 mars 2024 - 17h Auditorium.

Hommage aux grandes dames du jazz et de la soul musical : ELLA FITZGERALD, ARETHA FRANKLIN, ETTA JAMES, WHITNEY HOUSTON, ... 8 Solistes et musiciens Pascal Horecka, direction Gospel Expérience. Renseignements Cie AFTER THE CRESCENT 02 48 20 86 05/06 85 79 14 86
afterthecrescent18@atcjazz.com

CONCERTS DE GALA AVEC L'HARMONIE DE BOURGES

Retrouvez-nous le samedi 23 mars à 20h et le dimanche 24 mars à 16h à l'Auditorium du Conservatoire de Bourges.

Tarifs : 10€ et 5€. Gratuit pour les moins de 10 ans et les élèves du Conservatoire sur présentation d'un justificatif.

Réservations : www.harmonie-bourges.fr et billetterie sur place 1h avant le concert (paiement par chèque ou espèces)

BRADERIE DU LIONS CLUB BOURGES AGNÈS SOREL

Grande braderie de Printemps du 18 au 24 mars à la Halle Saint Bonnet (ancienne Supérette). Entrée par la Halle à ses heures d'ouverture. Ouverture de 10h à 12h30 et de 15h30 à 18h les Jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 Mars 2024 et dimanche matin 24 mars 2024 de 9h à 12h30.

Le bénéfice des ventes réalisées nous permettra de continuer nos actions tant envers les enfants défavorisés que notre soutien aux malades d'Alzheimer.

Nous récoltons aussi les lunettes, montures, verres et étuis qui sont ensuite recyclés par MEDICO LIONS CLUB et envoyés dans les pays moins favorisés dans le monde entier.

JOURNÉE KUM NYE BOURGES

L'Association « Espace Yogini » organise une nouvelle Journée Kum Nyé samedi 23 mars 2024.

Pratique issue de la relaxation tibétaine et du yoga, harmonise et revitalise le corps, l'esprit, les sens.

Infos auprès de Maryse Guiblain :
06 74 34 77 43 - mguiblain@gmail.com

L'ANTARCTIQUE S'EXPOSE À BOURGES

« Le Cercle Philatélique de Bourges » (CPB) organise les 28/29/30/31 mars 2024, de 14h à 18h, au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges une manifestation qui permettra de montrer une toute petite partie de la collection exceptionnelle d'un philatéliste du Cercle, spécialiste en « Philatélie et Cartophilie Polaire » (Médaille d'or en 2022 à l'Exposition Internationale de Libérec - République Tchèque). Infos : cpbourges.18@gmail.com



CONCERT BRASS BAND

Brassberry, le brass band de Bourges, invite le Quatuor Opus333, véritable ambassadeur de l'école française des cuivres, en France et partout dans le monde, à partager la scène de l'Auditorium. Concert à 16h le 7 avril à l'Auditorium du Conservatoire.

Réservations sur www.brassberry.fr
Tarifs : plein tarif : 10 € / tarif réduit : 5 €. Gratuit pour les élèves du conservatoire et les moins de 10 ans. Billetterie : en ligne sur le site du Brassberry : www.brassberry.fr + billetterie sur place le jour du concert.

CONCERT DE FADO

Concert de Fado du samedi 13 avril 2024 au Hublot. (Artistes : Ana Margarida - Chant - Filipe de Susa - Guitare- Múcio Sá - Guitare)

France-Portugal assurera une permanence pour la vente des billets à la Maison des Associations 28 rue Gambon 18000 Bourges (Parking Hôtel Dieu):

- Jeudi 14 mars 17h à 19h
Salle Jean Lescuyer
- Vendredi 22 mars 17h à 19h
Salle Alain Fournier
- Jeudi 28 mars 17h à 19h
Salle Jean Lescuyer

Contacts : 07 63 73 03 60 ou franceportugal18@outlook.fr

BROCANTE

L'Association de quartier « Justices-Pijolins » organise sa quatorzième Brocante « amateurs » rues du 1^{er} régiment d'artillerie et du Parc à Bourges le 7 avril 2024. 3 € ml. Inscriptions au 02 48 50 22 87 avant le 30 mars.

CAFÉ RENCONTRE AVEC L'UNAFAM

Unafam (association de familles ayant un proche souffrant de troubles psychiques)

organise un café rencontre autour du rôle du proche aidant. Le mercredi 20 mars 2024 de 14h30 à 16h, chez Feuillette sortie de Bourges Aéroport.

Places limitées, inscription conseillée.
18@unafam.org ou 02 48 70 05 38.

PARLONS BÉNÉVOLAT !

En janvier dernier a eu lieu la première rencontre à destination des associations berruyères, sur le thème « la recherche de bénévoles ». Deux autres rendez-vous sont à venir : LA FORMATION DES BÉNÉVOLES (mercredi 27 mars), IMPLIQUER ET CONSERVER LES BÉNÉVOLES (mercredi 5 juin).

Ces rencontres ont lieu à la Maison des associations, salle Jean de Berry, à 18 heures. En partenariat avec le Centre départemental de Développement de la Vie Associative (CDDVA) et l'OMSJC, elles sont l'occasion d'échanger, de partager vos expériences, d'aborder les défis rencontrés sur le terrain et de découvrir des outils pour vous aider dans votre quotidien.

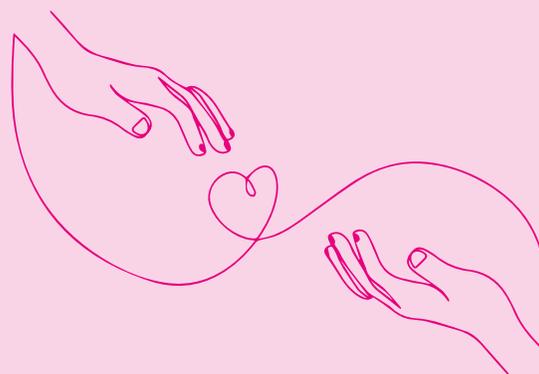


3

QUESTIONS À

Pierre-Henri JEANNIN

Maire-Adjoint, délégué à la vie associative, à la jeunesse et à la politique de la ville



Alors que la fête des associations est un véritable succès avec plus de 280 associations présentes chaque année, comment expliquez-vous le désintérêt des bénévoles pour le monde associatif ?

Depuis de nombreuses années, au niveau national, chaque association fait le constat d'un manque de bénévoles. Avec la crise COVID-19, ce phénomène s'est très largement amplifié. Les adhérents et les participants sont toujours au rendez-vous et viennent nombreux aux activités ou événements que les associations organisent. Néanmoins, sans bénévole pour organiser, sans dirigeant, une association ne peut pas fonctionner. Les formes de l'engagement sont multiples : on s'engage pour une cause, pour un territoire, pour le lien social, par passion pour une activité ; on s'engage pour 1h, pour un événement, pour une année... Chacun donne de son temps selon son envie. Le bénévolat de « courte durée » est aujourd'hui plébiscité. C'est le bénévolat de long terme qui pose problème : devenir président, trésorier, secrétaire pour 3 ou 4 ans, c'est une vraie responsabilité ! Peu de gens sont prêts à s'investir autant.

Pourquoi la ville de Bourges a-t-elle décidé d'accompagner les associations dans leur recherche de bénévoles ?

Depuis 2016, la ville organisait des « Rencontres associatives » mais qui se sont essouffées avec le temps (peu de participants). Il est apparu nécessaire de recentrer le sujet sur une question qui est centrale pour toutes les associations : le bénévolat. La Ville de Bourges devait s'engager sur ce sujet devenu prédominant pour les associations : s'assurer que chaque association a les moyens de fonctionner durablement est un véritable

enjeu pour la vie culturelle, sportive, sociale de notre territoire. 3 dates étaient prévues : 24 janvier, 27 mars et 5 juin.

La première était dédiée à la recherche de bénévoles : c'est le nerf de la guerre ! France Bénévolat est intervenu pour présenter des études nationales sur l'engagement des Français en 2023 (<https://recherches-solidarites.org/benevolat/>).

Puis l'OMSJC a présenté son outil 100% local : « Bourges Bénévole » (<https://bourgesbenevole.wordpress.com/>). C'est une plateforme où les bénévoles peuvent s'inscrire. Ils reçoivent ensuite les annonces des associations qui ont besoin d'aide et peuvent poster au cas par cas auprès de l'OMSJC. En face, les associations qui recherchent des bénévoles peuvent poster leurs annonces et recevoir des profils adaptés à leur besoin.

D'autres actions sont-elles envisagées ?

Les deux autres sessions traiteront de deux sujets complémentaires :

• **Comment former ses bénévoles ?**

L'objectif est de proposer à ses bénévoles des parcours de formation pour monter en compétence : après formation, il est plus facile d'imaginer des modes de gouvernance plus libres (type association collégiale) ou de proposer ses services sur des postes à responsabilité. Un bénévole formé est un bénévole plus impliqué.

• **Comment impliquer et conserver ses bénévoles ?**

Avoir un groupe de bénévoles durable, savoir inclure et intégrer de nouveaux bénévoles pour favoriser le renouvellement du groupe... ce n'est pas inné ! Une sociologue interviendra pour présenter ses travaux et accompagner la réflexion.





LES 3 CANIPARCS BERRUYERS

Le 30 avril 2022, Bourges inaugurerait son 1^{er} caniparc. A ce jour deux autres ont complété l'offre berruyère et facilitent la vie des propriétaires de chiens qui veulent faire gambader leurs toutous sans laisse et travailler leur sociabilisation.

Ainsi, 3 adresses attendent nos amis canins, dans des espaces de 700 à 1 000 m², enherbés, clos et soumis à un règlement pour que propriétaires et chiens s'entendent.

Pour ceux qui souhaitent tester l'agility avec leur compagnon, des agrès sont à disposition du caniparc du Centre Nautique et pour les chiens qui aiment nager une rampe d'accès a été ajoutée dans la Voiselle.



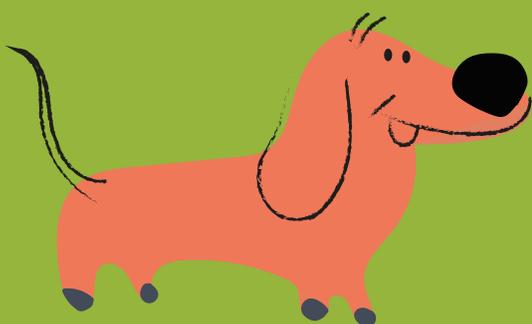
Au bout de la presqu'île
du Centre nautique
Raymond Boisdé



Au niveau
du 8 bd Lahitolle



Et depuis novembre 2023,
face au 7 rue Germaine Lebrun
(plaine du Moulon)



Du 1^{er} avril au 30 septembre
les caniparcs sont ouverts de 9h à 19h30,
le reste de l'année (octobre à mars)
ouverts 24h/24h.



EN BREF...

ECO-GESTE DU MOIS

Ne soyez pas trop pressés !

Avec la douceur actuelle, on a l'impression que le printemps est là mais ce n'est pas encore le cas donc les légumes et fruits de plein champ ne sont pas encore arrivés dans les rayons de nos commerces ! Si vous voyez des radis et des fraises qui vous font envie sur les étals, c'est qu'ils viennent sûrement d'une serre chauffée ! Attendez quelques semaines pour en acheter et profitez pour encore quelques temps des fruits et légumes qui poussent au mois de mars !



MAJORITÉ

En mars, revoici le printemps et le réveil de la nature dans un cycle qui nous dépasse et un rythme habituel même si parfois la météo peut nous faire douter de la saison en raison du dérèglement climatique.

Pour le service espaces verts de la ville, c'est le moment de terminer les plantations d'arbres de la saison, de finaliser l'aménagement de la rue Coursarlon ou encore de poursuivre celui du Parc paysager qui se diversifie avec des arbres variés. Le chêne de Virginie côtoie le tulipier de Virginie et des érables. Ces arbres, une fois adultes, nous régaleront de couleur à l'automne. Nos plantations complètent (à moins que ce ne soit l'inverse) les permis de végétaliser qui continuent d'émailler les trottoirs pour le plus grand plaisir des riverains et des promeneurs. Comme tous les ans, l'inscription au concours des maisons fleuries viendra récompenser les passionné.es qui participent aussi à la beauté de la ville lors de déambulations. En ville, sur l'espace public, la nature se doit d'être contenue pour une meilleure résilience et la cohabitation des usages. Nous tentons d'être équilibré entre les demandes parfois contradictoires voire antagonistes entre ceux qui souhaitent plus de nature et ceux qu'elle perturbe dans le cycle de vie notamment par les pollens, les feuilles ou les habitants bruyants qu'elle héberge.

Parallèlement sous le calme du cycle de la nature le service culture diffuse l'information de Bourges Capitale européenne de la Culture 2028 pour y associer les acteurs culturels et les habitants. La joie et le bonheur d'avoir gagné nous obligent à construire avec nos partenaires les promesses de notre victoire.

Le muséum déploie son concept d' « Ere du symbioscène » pour que la nature et l'humain se mêlent en harmonie. Notre majorité tient à ce que cette victoire, qui est un projet de transformation de la ville, profite aussi aux Berruyers et Berruyères.

Les réunions publiques sont revenues dans chaque quartier et sont l'occasion d'échanges à propos des actions que nous menons.

Nous poursuivons aussi nos investissements pour le quotidien notamment des enfants et du corps enseignant à travers le plan école et son rythme d'investissement qui demeure le plus important du mandat.

Après des vœux de bonne année le premier trimestre est riche de nos projets qui se poursuivent à l'écoute des habitants et habitantes pour une ville apaisée où il fait bon vivre dans notre diversité, avec un rythme rassurant.

Pour la Majorité municipale

Catherine MENGUY,

Maire-adjointe déléguée à la transition écologique, aux espaces verts et au bien-être animal

LA CIGALE ET LA FOURMI

Que Monsieur de La Fontaine nous autorise cet emprunt. Aujourd'hui, cet homme de lettres aurait pu intituler sa fable « La Ville de Bourges et l'Agglomération Bourges Plus » !

La ville de Bourges a besoin d'argent. Aux dépenses inutiles s'ajoutent celles générées par les grands équipements culturels et sportifs qui pèsent sur le budget municipal. Conséquences, cela reporte l'essentiel, comme la modernisation des écoles par exemple (et pourtant tellement mise en avant !)

En se tournant encore vers les élus de l'agglomération pour demander de l'aide, le maire de Bourges a échoué à convaincre. « Attendez un peu Monsieur le Maire de Bourges » ! D'autres priorités sont à l'agenda de l'agglomération, comme l'eau par exemple, l'environnement et ou encore l'enseignement supérieur. On aurait pourtant pu espérer que le Maire de Bourges puisse s'appuyer sur la Présidente de l'Agglomération... Ambiance, ambiance !

A dépenser sans prévoir, à espérer obtenir sans finalement avoir, à compter sur l'argent dont il ne dispose pas, le Maire de Bourges et son équipe endossent progressivement le rôle de la cigale de Monsieur de La Fontaine. Après avoir (dé)chanté, les Berruyers risquent de danser. Si Bourges veut retrouver des habitants, cela passera aussi par une collaboration réciproque avec l'Agglomération.

Philippe MOUSNY - groupe.unpactepourbourges@gmail.com

Une politique sociale qui interroge

Après le 19 janvier 2023, le maire doit faire face depuis le 15 février à un nouveau mouvement social d'agents de la ville, cette fois au Conservatoire. Et les maux sont toujours les mêmes : il y a un an les agents mobilisés dénonçaient « une politique sociale, brutale, sans débat » (Berry Républicain, 20 janvier 2023). Les agents du Conservatoire évoquent aujourd'hui « le mépris et le dédain avec lequel ils sont traités par la collectivité municipale » (Berry Républicain, 17 février 2024). Un comble pour une institution qui devrait être au centre des attentions dans le cadre de Bourges 2028...

Elisabeth Pol - Ludwig Speter-Lejeune - Bourges au centre - speterludwig@gmail.com

Une cathédrale sans splendeur.

En 2022, tous les musées ont été fermés, en 2024, la lumière éclairant la cathédrale Saint Etienne, patrimoine mondial de l'UNESCO, s'est éteinte, je n'ose imaginer le prochain scénario. Le temps n'est plus à rechercher des responsabilités, l'urgence commande la majorité municipale à une réaction vive et rapide. Être une capitale européenne de la culture, ce n'est pas seulement l'affichage d'un titre, c'est aussi et surtout la déclinaison d'une vraie politique patrimoniale.

Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr



RÉMI FAUQUEMBERGUE,

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'HÔPITAL JACQUES-CŒUR

Depuis cinq mois, Rémi Fauquembergue est le nouveau directeur du Centre hospitalier Jacques Cœur. Un challenge pour cet homme du Nord, adepte de la « relation » directe.

« Je considère qu'avoir occupé des fonctions techniques, de gestion, de direction d'établissement ou encore de ressources humaines est une grande chance. Ces expériences multiples à la fois professionnelles et humaines me permettent d'avoir une vision globale de l'hôpital public, avec une connaissance à tous les niveaux de fonctionnement. » Depuis novembre dernier, Rémi Fauquembergue est le nouveau directeur du Centre hospitalier Jacques Cœur. Un poste pour lequel ce natif du Pas-de-Calais a postulé, lui qui connaît déjà la région Centre-Val de Loire.

« Je reste très attaché au travail collectif... »

Pour la méthode, la nouvelle « tête » de l'hôpital entend (aussi) privilégier le contact direct avec celles et ceux qui font « fonctionner » la machine. « Je ne conçois pas mon rôle comme celui d'un homme isolé qui déciderait seul, sur son rocher, des grandes orientations à suivre. Même si un directeur reste un capitaine qui prend les décisions finales, je me vois plus comme l'animateur d'une équipe. Je reste très attaché au travail collectif, en étroite proximité, avec toutes les parties prenantes, en particulier avec la communauté médicale. » Pour cela, il ne se prive pas de « quitter son bureau », pour aller à la rencontre et être à l'écoute du terrain.

De nombreux projets à court et moyen termes

À ce titre, parmi ses priorités, Rémi Fauquembergue s'applique à expliquer aux professionnels, les objectifs planifiés pour Jacques Cœur. Car la santé, on le sait, reste un enjeu majeur pour et sur le territoire, avec des besoins croissants et constants des habitants de Bourges et des communes limitrophes. Pour rappel, l'hôpital Jacques Cœur, ce sont 50 sorties hospitalières et 450 consultations différentes par jour ! Et à court et moyen termes, les projets vont s'enchaîner ! À commencer, et pour une durée de deux ans, la réhabilitation du service des Urgences. « Les travaux vont être réalisés sur site occupé et en fonctionnement, ce qui signifie, bien sûr, une complexité

supplémentaire mais qui a été prise en compte en amont. » Autres projets majeurs, la construction d'un nouvel Ehpad en centre-ville, et la mise en place d'un hôpital de jour et d'un court séjour gériatrique à Jacques Cœur et d'un SSR à Taillegrain.

« ...maintenir la qualité et le service de l'offre hospitalière pour le bien de la population. »

Fort de cette dynamique positive, le nouveau directeur dit avoir reçu un bon accueil, tant au niveau des équipes, que des représentants des institutions locales et régionales. « Il est toujours très important d'avoir le soutien de la Ville, des collectivités et de l'ARS pour mener à bien des ambitions, d'autant que chacun, à notre niveau, nous tendons tous vers le même but, maintenir la qualité et le service de l'offre hospitalière pour le bien de la population ». Cette collaboration et cette co-construction, Rémi Fauquembergue souhaite également la « faire vivre » avec les médecins libéraux, les professionnels para-médicaux, les établissements de santé mentale, la clinique Guillaume-de-Varye ainsi que les différents Ehpad du territoire.

Les missions sont nombreuses, l'emploi du temps chargé. Pour se détendre, Rémi Fauquembergue a quand même prévu des temps de pause. Au près de ses trois enfants d'abord, mais aussi avec des séances de sport en salle, le golf, sans oublier, l'Histoire et l'actualité politique, autres centres d'intérêt. « J'apprécie aussi beaucoup les petits plaisirs simples de la vie comme boire un café en terrasse, flâner, faire le marché. » Depuis son arrivée, il a déjà pris ses marques et des habitudes...

LES DATES CLÉS

- > **9 octobre 1985** : naissance à Arras, Pas-de-Calais
- > **2008** : Master II Administration et gestion publique, Université de Droit, Paris 1-Panthéon Sorbonne
- > **2010-2011** : École des hautes études en Santé publique, à Rennes
- > **2012** : Directeur des affaires médicales du centre hospitalier d'Arras et chargé du centre hospitalier au Ternois
- > **2017-2018** : Directeur de projet à la Fédération hospitalière de France, à Paris
- > **2018-2023** : Directeur des Affaires financières et du contrôle de gestion au CHU de Limoges
- > **1^{er} novembre 2023** : Directeur du centre hospitalier Jacques Cœur, à Bourges

**LE PORTRAIT
CHINOIS NDB**

<https://www.youtube.com/watch?v=wxdsPjED04>

ou scanner le QR code >

